

N° 08/DCPD/170B/2024  
Rabat, le 25/10/2024

رقم  
الرباط، في

## Appel à Mobilité : Bourses Erasmus+ Mobilités d'étudiants à l'Université de Turin, Italie

Conformément à l'accord de partenariat signé entre l'IAV Hassan II et l'Université de Turin, Italie dans le cadre du projet Erasmus KA171 2021-2027, la Direction de la Coopération, du Partenariat et de Développement a le plaisir d'annoncer le lancement d'un appel à mobilité à l'Université de Turin, pour le compte de l'année académique 2024-2025, comme suit :

- 2 bourses de mobilité **d'une semaine pour les Enseignants-Chercheurs**
- 4 bourses de mobilité **de 3 mois pour les étudiants en dernière année cycle Ingénieur, filière Sciences Agronomiques, option MPVE.**
- 2 bourses de mobilité **de 3 semaines pour techniciens en Production Végétale**

**Date limite de candidature : 31 Octobre 2024**

**Les personnes intéressées sont priées d'envoyer leurs dossiers de candidature (en un seul fichier PDF), aux adresses: [dcpd@iav.ac.ma](mailto:dcpd@iav.ac.ma) , [nlnaciri@gmail.com](mailto:nlnaciri@gmail.com), [a.araba@gmail.com](mailto:a.araba@gmail.com)**

### Conditions :

#### Pour les étudiants :

- Une lettre de motivation avec toute information d'identité, Date et lieu de naissance, adresse, contact et e-mail, téléphone etc...)
- Relevés de notes en anglais avec la liste et les notes des unités de cours que l'étudiant a achevé.
- CV actualisé.
- Copie de Passeport.
- Certificat d'aptitude en langue anglaise (Les étudiants doivent avoir au moins un niveau B2)

N°

Rabat, le

رقم

الرباط، في

- Déclaration de TOP UP pour les étudiants ayant moins d'opportunités (étudiants confrontés à des défis sociaux, économiques ou de santé pour poursuivre leurs études, le cas échéant).

Les étudiants considérés ayant moins d'opportunités doivent justifier leur situation par les documents officiels :

**Pour les Enseignants-Chercheurs :**

- CV actualisé ;
- Une lettre de motivation ;
- L'accord du groupe de recherche/unité d'accueil à l'Université de Turin
- Copie du Passeport

**Pour les Techniciens :**

- Une lettre de motivation
- L'accord du directeur de filière
- L'avis favorable de la Direction de la Coopération, du Partenariat et du Développement.
- Copie du Passeport

**Processus de sélection**

- Réception des candidatures
- Sélection
- Nomination des admis.



Pr. Lamiae GHAOUTI

Directrice Adjointe de la Coopération  
du Partenariat et du Développement  
Institut Agronomique et Vétérinaire Hassan II